

B

Babillard de
Mandeville

Vol. 19 • No 2 • Juin 2019
www.mandeville.ca

*C'est l'été,
on se la
coule douce!*



P.3

**Travaux
publics**



P.3

**Comité
Patrimoine**



P.6

**Permis
de brûlage**



En direct de l'Hôtel de Ville



Veillez prendre note que le bureau municipal sera fermé pour la période des vacances de la construction du 22 juillet au 2 août inclusivement.

Municipalité de Mandeville
162, rue Desjardins
Mandeville (Québec) J0K 1L0
Tél. : 450 835-2055

Mot de la mairesse

Francine Bergeron



Chers Mandevillois et Mandevilloises,

L'hiver, qui nous a paru interminable, est maintenant derrière nous. Nous pouvons débuter les activités et les travaux extérieurs puisque l'été semble s'installer. Cette année, la Municipalité effectuera les travaux de voirie au Parc Roco, sur la rue Marseille, sur le chemin du Lac Deligny Est, ainsi que sur la voie de contournement. Plusieurs personnes demandent ce qui se passe avec la rue Desjardins, qui n'est pas

encore réparée. Des pressions ont été faites auprès de notre ministre et députée ainsi qu'auprès du ministère des Transports, qui est responsable de cette rue, afin que la réfection soit effectuée le plus rapidement possible vu son état actuel.

Pour ce qui est du pont sur le rang St-Augustin, une rencontre a eu lieu le mois dernier avec certains intervenants, dont le ministère des Transports, qui ont confirmé que les travaux seront échelonnés sur une période de 42 semaines; la démolition devrait débuter à l'automne 2019 et la reconstruction serait effectuée au printemps 2020. La principale voie de contournement sera le rang Lafrenière.

Nous vous attendons en grand nombre pour la fête nationale du Québec, qui aura lieu le dimanche 23 juin, pour Mandeville, une histoire les 10 et 11 août 2019, ainsi pour le spectacle de la roulotte de Paul Buissonneau.

Sur ce, bon été à tous et soyez prudents sur les routes et les plans d'eau.

Groupe pour enfants
endeuillés par suicide
et leur famille

1 866 277-3553
Ouvert 24/7

Centre de prévention
du suicide de Lanaudière



Municipalité de Mandeville
162, rue Desjardins
Mandeville (Québec) J0K 1L0
Tél. : 450 835-2055
www.mandeville.ca



Le Babillard est le bulletin d'information de la Municipalité de Mandeville

Tirage : 1000 exemplaires distribués gratuitement
Rédaction : Municipalité de Mandeville
Design : Métaphore Communication
Impression : Imprimerie Lanaudière

Pour nous joindre



En cas d'urgence
450 916-2380

Hôtel de Ville
450 835-2055

municipalite.dg@mandeville.ca

Travaux publics
450 835-2055
poste 4706

Loisirs
450 835-2055
poste 4707

Environnement et urbanisme
450 835-2055
poste 4702

Environnement et urbanisme

Claudine Fraser

Je suis Claudine Fraser, votre nouvelle inspectrice en urbanisme et en environnement. Durant la belle saison, nombreux sont ceux qui ont des projets de rénovations. Nous aimerions vous rappeler que pour la majorité des cas, il est essentiel de demander un permis. Dans le doute, vous pouvez nous appeler pour connaître la marche à suivre. Il est important, lorsque vous planifiez des travaux, de remettre votre demande le plus tôt possible à la Municipalité. De cette façon, vous éviterez les retards.

Nous tenons également à vous mentionner qu'il est important de nous informer lorsque les travaux sont terminés afin d'entamer le processus d'évaluation.

Si vous avez des questions, il me fera plaisir d'y répondre.



T'en souviens-tu?

C'est ce qu'on a entendu le 13 avril dernier de la part d'anciens travailleurs de la Birchwood, qui suite à l'invitation du comité Patrimoine Mandeville, se rencontraient pour partager des souvenirs de leur passage dans cette industrie intimement liée au développement de Mandeville. C'est avec plaisir que chacun y est allé de son histoire, agrémentée des commentaires des autres, pour se remémorer « le bon vieux temps »!

Ces retrouvailles se voulaient préparatoires à l'enregistrement de l'expérience, des souvenirs, des témoignages et des anecdotes de chacun, à partir desquels un montage vidéo sera fait pour notre dossier Birchwood. Nous vous présenterons d'ailleurs ce dossier dans le cadre de la fin de semaine culturelle de Mandeville, les 10 et 11 août prochains.

Si vous avez participé à l'histoire de la Birchwood et désirez collaborer avec le comité en faisant un témoignage, ou si vous possédez de la documentation, des photographies ou des artefacts, n'hésitez pas à contacter le comité Patrimoine par le biais de Mélanie Loranger au bureau municipal pour nous laisser vos coordonnées afin que nous puissions vous ajouter à notre banque vivante, bénéficier de vos ressources et ainsi, enrichir nos archives.

Il est bien entendu que toute la documentation confiée au comité sera traitée minutieusement et rendue à son propriétaire après l'enregistrement. Il en va de même pour les artefacts prêtés, qui vous seront rendus après l'exposition que nous voulons présenter pour agrémenter notre présentation.

Patrimoine votre, *Jean-Claude Charpentier*

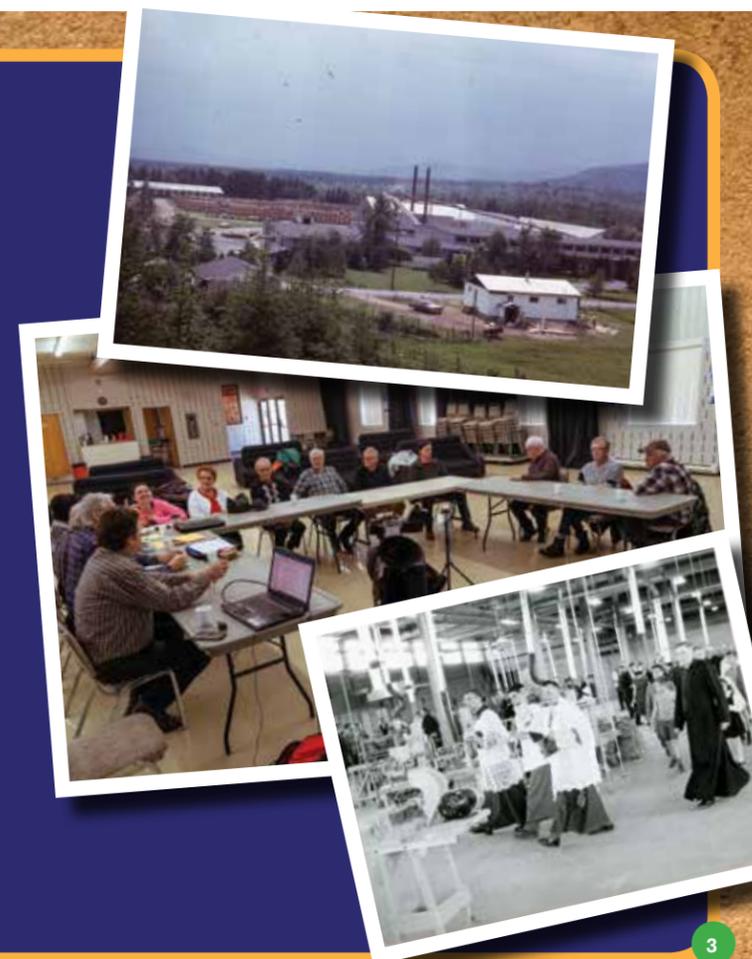
Travaux publics

Réjean Bergeron



Enfin le retour de la belle saison et du soleil! Comme vous l'avez sûrement constaté lors des dernières semaines, les bacs de bois servant à la collecte des ordures ne sont plus ramassés depuis le 27 mai 2019. Cette mesure a été prise dans le but de respecter les normes de santé et de sécurité au travail. Dorénavant, les gens ayant une telle installation devront se munir d'un bac roulant compatible avec la levée mécanique (prise européenne) ou d'une poubelle étanche de 100 litres et moins. Pour toute information concernant la collecte des ordures, vous pouvez composer le 1 800 781-8111, poste 228.

Nous vous invitons également à nous déclarer la présence de nids-de-poule sur le territoire. Toutefois, pour les rues appartenant au ministère des Transports, telles que la rue Desjardins (de la 20^e Avenue jusqu'au bureau de poste) ou le rang Saint-Augustin, vous devez communiquer directement avec eux en composant le 511.





Service des loisirs

Mélanie Loranger
Technicienne en loisirs
450 835-2055 poste 4707
loisirs@mandeville.ca

Bibliothèque

Monique Bessette Coordonnatrice

Dans la communauté



Fête des voisins

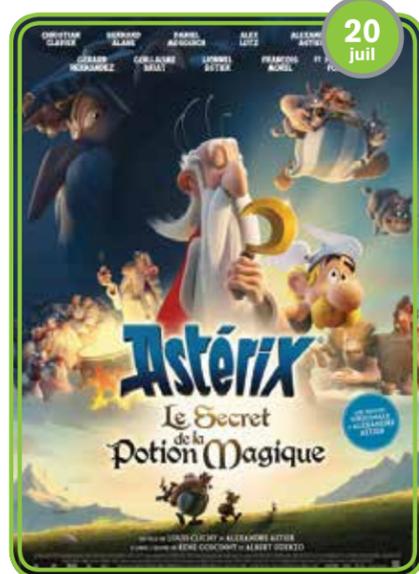
Nous vous invitons à venir célébrer la fête des voisins le 8 juin 2019 dans le stationnement du Centre multifonctionnel situé au 247 rue Desjardins. Nous vous invitons également à apporter un plat cuisiné afin de faire un buffet collectif. Jeux et animations vous attendent de 11 h à 15 h. Venez en grand nombre rencontrer votre voisinage. Quelle belle façon de rencontrer de nouveaux visages et de faire du réseautage!



Fête nationale du Québec

23 juin de 12 h à 23 h :

- 12 h – Tour du lac en vélo, dîner hot dogs
- 13 h – Ouverture du site (jeux gonflables, circuit « Cœur à l'ouvrage » et activités pour tous)
- 13 h – Danse traditionnelle avec Philippe Jetté
- 19 h 30 – Spectacle du chansonnier Claude Rheault Roy
- 21 h – Spectacle du groupe Mauvais Sort



Cinéma en plein air

Cinéma en plein air le 20 juillet à 20 h 30 dans le stationnement du Centre multifonctionnel. À l'affiche : *Astérix et le secret de la potion magique*.



Course de boîtes à savon

Nous vous attendons dans le stationnement du Centre multifonctionnel dès 11 h pour l'inspection des véhicules. Le premier départ se fera à 13 h. Dîner hot dogs sur place.



Balle molle

Tous les lundis à 18 h 30, balle molle pour les jeunes de 5 à 12 ans, et tous les mercredis à 19 h, balle molle de 13 ans et plus.



Tournoi de balle familial

2, 3 et 4 août



Week-end culturel « Mandeville, une histoire »

9, 10 et 11 août



Ventes de garage

Les ventes-débarras sont permises sur le territoire de la municipalité trois fois par année, soit aux dates suivantes :

- Fête des Patriotes** 18, 19 et 20 mai
- Fête du Canada** 29, 30 juin et 1^{er} juillet
- Fête du Travail** 31 août, 1^{er} et 2 septembre

Quelques nouveautés vous attendent à la bibliothèque :

ROMANS

- John Boyne, *Les fureurs invisibles du cœur*
- Jean-Pierre Charland, *La clan Picard, tome 3 (Q)*
- Marie-Bernadette Dupuy, *Abigaël, tomes 5 et 6*
- Grégoire Delacourt, *Mon Père*
- Mario Hade, *La cabane à sucre des Rivard, tome 2 (Q)*
- Emma Hooper, *Les chants du large*
- Julia Kerninon, *Ma dévotion*
- Christian Kiefer, *Les animaux*
- Micheline Lachance, *La Saga des Papineau (Q)*
- France Lorrain, *À l'ombre de la mine, tome 2 (Q)*
- Nicolas Mathieu, *Leurs enfants après eux*
- Francesca Melandri, *Tous, sauf moi*
- Marion Messina, *Faux départ*
- Guillaume Musso, *La vie secrète des écrivains*
- Heather O'Neill, *Mademoiselle Samedi soir*
- Josée Ouimet, *La marche des nuages, tome 3 (Q)*
- Rosella Postorino, *La goûteuse d'Hitler*
- Sarah Vaughan, *La ferme du bout du monde*
- Delphine de Vigan, *Les grâces*
- Jesmyn Ward, *Le chant des revenants*
- Patrick de Witt, *Sortie côté tour*

ROMANS POLICIERS

- Jorn Lier Horst, *L'usurpateur*
- Arnaldur Indridason, *Ce que savait la nuit*
- Claire Mackintosh, *Te laisser partir*
- Stephen King, *L'Outsider*
- John le Carré, *L'héritage des espions*
- Paul Merault, *Le cercle des impunis*
- Don Winslow, *Corruption*

Bonne lecture...

La bibliothèque sera fermée du 22 juillet au 4 août inclusivement.

Passez un bel été!



Au travail, avez-vous de la difficulté à comprendre certains écrits, comme les mémos de votre employeur?

Déclic peut vous aider!
La formation pour les travailleuses et les travailleurs de Déclic, c'est :
Un contenu qui répond à vos besoins
Une formation basée sur le matériel utilisé à votre travail
Un horaire de jour ou de soir

GRATUIT!

450 836-1079, poste 6 - Demandez Lise-Marie



Société d'Horticulture et d'Écologie de la Matawinie

La SHEM vous invite à jardiner pour embellir votre terrain, votre devanture de maison ou votre balcon. Pourquoi ne pas impliquer les enfants? Ils découvriront le merveilleux monde des plantes, pour le plaisir, mais aussi pour récolter fruits et légumes. C'est reconnu, le jardinage diminue le stress, est bénéfique pour la santé, et procure de la fierté lors de la récolte. L'été passe tellement vite; profitons-en au maximum!

Prochaines conférences à mettre à votre agenda :

Lieu :
6925 rue Principale,
Saint-Damien à 19 h.
GRATUIT POUR LES MEMBRES.

21 juin
Culture des petits fruits
avec *Julie Boudreau*

20 septembre
Taille des arbres et des arbustes
avec *Patrick Fafard*

Pour information :
450 835-9457
horticulture2@gmail.com
shmatawinie.fsheq.org





Dans la communauté



Service de sécurité incendie de la MRC de D'Autray

Francis Doyon, agent de prévention
450-836-7007 poste 2743

Permis de brûlage

Feux à ciel ouvert

N'oubliez pas qu'il est obligatoire d'obtenir un permis de brûlage avant de faire un feu extérieur (défrichage de terrain, feu de joie ou feu de branchage).

La procédure est très simple : vous devez téléphoner au 450 836-7007, poste 2510 : du lundi au vendredi de 8 h 30 à 16 h 30 pendant les heures d'ouverture normales, ou du lundi au jeudi de 8 h à 16 h 45 et le vendredi de 8 h à 12 h pendant l'horaire d'été du 29 avril au 25 octobre.

Laissez vos coordonnées pour qu'un officier du service vous rencontre afin de constater si votre demande respecte les exigences du règlement 248 de la MRC de D'Autray et par la suite vous délivrer le permis.

Nous vous rappelons que nous avons 24 heures pour délivrer un permis.

Le fait de faire un feu ne doit pas nuire à votre voisinage. Même avec un permis, vous demeurez responsable des déboursés ou dommages qui peuvent résulter d'un feu ainsi allumé. Par ailleurs, il est interdit de faire un feu extérieur lorsque le vent excède 25 km/h ou lorsqu'une interdiction d'allumer un feu à ciel ouvert a été émise.

Feu de bois dans un foyer extérieur

ARTICLE 3

2.4.5.2 Feu de bois dans un foyer extérieur

1) Un seul foyer extérieur est autorisé par bâtiment à condition qu'il soit situé dans une zone où l'usage habitation est permis.

2) Le foyer ne doit pas être installé dans la cour avant du bâtiment. Il doit être situé à une distance minimale d'un (1) mètre des limites de la propriété et à une distance minimale de quatre (4) mètres de toute construction, toute haie, tout arbuste ou tout boisé. De plus, le foyer ne peut se trouver sous un arbre ou toute autre végétation.

3) Le foyer extérieur doit être solide et fermé sur toutes ses faces, soit par des matériaux non combustibles ou par un pare-étincelles dont les ouvertures sont d'au plus 1 cm². Il doit être conçu pour éviter l'émission d'escarbilles et d'étincelles.

Articles pour fumeurs soyez vigilant!

Les articles pour fumeurs causent près de 400 incendies chaque année et sont responsables d'un décès sur sept. De plus, les incendies allumés par des enfants qui jouent avec des allumettes ou un briquet représentent une cause importante de blessures et de mortalité chez les enfants de 6 ans et moins. Si on ajoute la négligence avec les allumettes et les briquets non utilisés pour fumer ainsi que les bougies, le nombre d'incendies augmente à 1 000 par année. Voici quelques conseils pour éviter ce genre d'événement et favoriser des comportements sécuritaires au quotidien.

- Ne jamais laisser sans surveillance une cigarette qui brûle dans un cendrier.
- Utiliser des cendriers sécuritaires. Une cigarette ne devrait pas basculer en dehors du cendrier.

• Ne jamais déposer un cendrier sur une surface instable, comme le bras d'un fauteuil.

• Vérifier les coussins du divan et ranger tous les articles pour fumeurs en lieu sûr avant de sortir, d'aller au lit ou lorsque des amis fumeurs quittent la maison.

• Ne jamais fumer au lit.

• Ne jamais jeter les mégots de cigarette dans les pots à fleurs ou dans le paillis d'aménagements fleuris.

• Ne jamais vider le contenu d'un cendrier dans une poubelle sans avoir bien mouillé les mégots au préalable.

• Ne jamais fumer dans un local pouvant contenir des produits inflammables ou des solvants.

Dans une étude menée par le ministère de la Santé publique, les statistiques révélaient la nature des causes d'incendies domestiques au Québec. Après les appareils de cuisson, les plus grands coupables étaient les chandelles et les articles pour fumeurs. Réduire les risques d'incendie passe par de nombreuses solutions, sécuritaires, simples et que l'on peut appliquer dès aujourd'hui. La surveillance, la prudence, le bon matériel, les bons gestes et les bonnes décisions sont de mise.

Visites résidentielle

Avec l'arrivée du beau temps, le service de sécurité incendie de la MRC de D'Autray entame une série de visites à domicile dans les municipalités qu'il dessert. Vous aurez alors le plaisir de rencontrer les pompiers et pompières de votre service incendie.

Ces visites ont pour but de vérifier vos avertisseurs de fumées, de répondre à vos questions et de vous fournir toutes les informations pertinentes.

Sachez que lors de ces visites, vos pompiers et pompières seront clairement identifiés par leur uniforme et leur carte d'identification. Cette approche citoyenne porte-à-porte fait partie d'une démarche de sensibilisation à la sécurité incendie à la maison.



ACCOMPAGNONS NOS AÎNÉS

UNE INITIATIVE DU CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE BRANDON

Cela fait maintenant deux ans que le projet « Accompagnons nos aînés », qui s'inscrit dans le cadre des Initiatives de travail de milieu auprès des aînés en situation de vulnérabilité (ITMAV), a vu le jour.

Ce projet a d'ores et déjà pu démontrer son implication et son utilité au sein de la communauté. En déployant une travailleuse de milieu dans les sept municipalités du territoire de Brandon, l'objectif est de rejoindre les personnes âgées en situation de vulnérabilité, de les soutenir, de cerner les difficultés et les besoins et de les accompagner en les aidant à prendre contact avec les ressources appropriées.

Il faut noter qu'il y a du changement cette année au Centre d'action bénévole : nous avons une nouvelle travailleuse de milieu depuis le 18 mars 2019, Mme Hélène Colomer. Il est important de préciser que même si l'intervenante change, le

travail en cours, les objectifs et les engagements restent les mêmes.

De ce fait, la concertation, le partenariat, la confiance, le respect, ainsi que la confidentialité resteront les maîtres-mots et les guides de votre nouvelle travailleuse de milieu. Le travail continuera également à se faire en étroite collaboration avec les différents intervenants des organismes communautaires, des municipalités, du réseau de la santé et du milieu.

Le projet « Accompagnons nos aînés » vise notamment à :

- Contribuer à briser l'isolement de nos aînés;
- Favoriser leur participation à la vie de la communauté;
- Faire le lien entre les personnes et les res-

sources (de conscience). Elle peut être causée par de parfaits inconnus, mais aussi malheureusement par des proches ou des membres de la famille.

Il s'agit encore malheureusement d'un sujet tabou; en effet, les personnes âgées qui vivent de la maltraitance éprouvent souvent de la difficulté à s'identifier comme étant victimes de maltraitance, et encore plus à la dénoncer. Les raisons sont multiples : banalisation, peur des représailles, refus de dénoncer un proche, culpabilité, honte...

Plus l'isolement de la personne est grand, plus la personne est à risque d'être victime de maltraitance, et plus il sera difficile de la dépister et de la faire cesser!

La maltraitance envers les aînés est donc l'affaire de tous; elle peut concerner des membres de notre famille, nos voisins, des connaissances, etc.

Si vous êtes victime ou témoin de maltraitance, ne le gardez pas pour vous, signalez-le!

À l'occasion de la Journée mondiale de lutte contre la maltraitance des personnes âgées, nous organisons des kiosques d'information et de sensibilisation; nous y distribuerons massivement des rubans mauves. Ce sera entre autres

sources pouvant les soutenir ou répondre à leurs besoins;

• Sensibiliser et informer en animant des rencontres/activités collectives sur des sujets touchants les aînés;

• Repérer et mettre un terme à la maltraitance;

• Permettre la collaboration et l'entraide en favorisant l'établissement de liens de réseautage.

Ce projet vient en complément des autres services déjà proposés par le Centre d'action bénévole Brandon, à savoir le transport-accompagnement bénévole, la popote roulante et la journée d'animation du centre communautaire (les mardis).

Pour signaler

La ligne Aide abus aînés :
1 888 489-2287

Info-Social : 811

Les Centres d'aide aux victimes
d'actes criminels (CAVAC) :
1 888 755-6127

l'occasion de rencontrer la nouvelle travailleuse de milieu auprès des aînés, Mme Hélène Colomer.

Pharmacie Familiprix de Saint-Gabriel-de-Brandon,
Mardi 11 juin, de 13 h à 17 h

Marché Métro Émery de Saint-Damien
Mercredi 12 juin, de 10 h à 16 h

Marché Métro Beaumier de Saint-Gabriel
Jeudi 13 juin, de 10 h à 16 h



Hélène Colomer, travailleuse de milieu
450 835-9033 / 450 365-9034





Aux Trouvailles de Mandeville

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Notre assemblée générale annuelle se tiendra le mardi 25 juin 2019 à 19 heures à notre local situé au 80 St-Charles-Borromée (Mandeville). Vous êtes invité à venir prendre connaissance de nos activités réalisées durant l'année et de nous faire part de vos suggestions pour l'année 2019-2020.

FRIGO ANTI-GASPILLAGE

Du nouveau Aux Trouvailles de Mandeville : un frigo partage anti-gaspillage.

Il s'agit d'un réfrigérateur collectif, où chacun peut déposer la nourriture qu'il ne veut plus et récupérer ce qui peut lui être utile. L'objectif de ce projet est d'éviter le gaspillage alimentaire, tout en favorisant le partage des surplus alimentaires tels que les surplus de jardins, de fruits et de légumes, de pain et de yogourt. Ouvert à tous et à toutes, et 100 % gratuit. Selon les quantités d'articles reçus, certaines limites pourraient s'appliquer.

Ce qui est permis : les fruits, les légumes, les pains et les produits laitiers.

Ce qui est interdit : les viandes, le poisson, l'alcool, les œufs, les mets cuisinés ailleurs qu'aux Trouvailles et les produits déjà entamés.

BIEN ÉQUIPÉ POUR LA RENTRÉE

L'école se termine bientôt et vous prévoyez déjà la future rentrée scolaire, ainsi que tous les coûts associés aux achats du matériel scolaire. Le Comité de lutte contre la pauvreté Brandon poursuit le projet « Bien équipé pour la rentrée » afin de soutenir les familles à faible revenu pour la rentrée scolaire.

Pour être admissible au projet, vous devez :

- Être une famille à faible revenu;
- Présenter une preuve de revenu familial (avis de cotisation 2018);
- Habiter l'une des villes suivantes : Saint-Gabriel, Saint-Gabriel-de-Brandon, Saint-Cléophas, Saint-Didace, Saint-Norbert, Saint-Edmond, Mandeville et Saint-Damien;
- Avoir un enfant inscrit dans un établissement public d'enseignement primaire ou secondaire dans l'une des villes ci-haut mentionnées.

L'inscription se fait auprès de l'un de ces organismes : Source de Vie (450 835-1837), Aux Trouvailles de Mandeville (450 835-7207) et la Ruche Saint-Damien (450 835-9228).

Date limite pour l'inscription : 5 juillet 2019 à 16 h

Nous ferons un barrage routier le 20 juin 2019 de 15 h à 18 h à Mandeville, afin de recueillir des dons pour ce projet.

NOUVEL HORAIRE

Veillez prendre note que nous serons fermés le lundi 24 juin pour la fête nationale du Québec et le lundi 1^{er} juillet pour la fête du Canada.

Cette année, il n'y aura pas d'autre fermeture durant la période estivale. Il vous sera donc possible de faire des achats tout l'été.

Le service de dîner sera interrompu durant les semaines de la construction. Donc, il n'y aura pas de repas les 24, 25, 31 juillet et 1^{er} août.

Nos heures d'ouverture :
DU LUNDI AU VENDREDI :
DE 9 H 30 À 16 H 30
ET LE SAMEDI : DE 10 H À 15 H



Si vous aimez vos lacs et vos rivières, protégez-les!

Les lacs et les rivières sont des milieux fragiles. Nos activités peuvent rapidement détruire l'habitat de certains animaux et dégrader la qualité de l'eau. Voici un rappel de quelques bonnes pratiques à adopter pour continuer à profiter de ces beaux milieux pendant encore longtemps.

Conserver la végétation des rives ou en planter

Afin de protéger les lacs et les rivières, il est recommandé de végétaliser ses rives sur au moins 5 mètres, idéalement 10 à 15 mètres. En plantant des arbres, des arbustes et des plantes herbacées, vous assurerez que les contaminants des routes et de votre terrain seront filtrés par les racines des plants avant d'arriver à la

rivière ou au lac. De plus, vous diminuerez les risques d'érosion des berges. Il est permis de garder un accès à la rivière ou au lac d'une largeur de 5 mètres.

Enlever les déchets et les débris des rives

Sur la rive, il est interdit de laisser des débris végétaux et des restants de feu. Les grosses branches peuvent être emportées par la rivière pendant les crues et provoquer des embâcles. Les débris de tonte et les accumulations de feuilles peuvent pourrir dans l'eau et la polluer.

Protéger les espèces fragiles

Saviez-vous que la tortue des bois vit dans la rivière Mastigouche? Saviez-vous que la tortue des bois est une espèce vulnérable au Québec? Eh oui! Vous partagez votre terrain avec l'espèce de tortue la plus terrestre du Québec. Pour vivre, elle a besoin à la fois de milieux boisés et de cours d'eau aux rives sablonneuses ou graveleuses. C'est pourquoi il est important de conserver et de protéger les rives de la rivière Mastigouche, et de limiter l'usage de machinerie sur celles-ci pour ne pas blesser les tortues. À partir de l'âge de 15 ans, la tortue des bois pond ses œufs sur les berges et les îles dans le gravier ou le sable. Une fois que ses œufs sont enterrés après

la ponte, ils sont invisibles. Si vous creusez, faites des feux à même le sol ou pratiquez toute autre activité qui perturbe le sol, vous risquez de déterrer ses œufs et de les faire mourir. La destruction des nids et la mortalité des adultes diminuent les chances de survie de cette espèce déjà vulnérable.

Utiliser les VTT et les 4x4 uniquement sur la terre ferme

Il est interdit de se promener en camion, en VTT ou en tout autre véhicule motorisé dans une rivière ou un lac. Cela entraîne une remontée des sédiments, ce qui diminue la qualité de l'eau en plus de la rendre trouble. À terme, cela peut provoquer une prolifération d'algues filamenteuses ou d'algues bleu-vert. La circulation des véhicules dans l'eau altère l'habitat du poisson et la circulation sur les îles ou les plages peut détruire l'habitat d'espèces fragiles comme les tortues.

Les lacs et les rivières sont une richesse. Merci de les protéger!

Source et information :

Amélie St-Yves, coordonnatrice de projets
Association de la gestion intégrée de la rivière Maskinongé (AGIR Maskinongé)
450 752-4868, poste 221
amelie.st-yves@agirmaskinongé.com